

Biocontrôle: des outils, des freins et une plainte

Clef de voûte de toutes les activités agricoles, la protection des cultures est également synonyme de durabilité. Substituer le biocontrôle à la chimie n'est toutefois pas chose aisée. Il faut en effet revisiter les itinéraires techniques, tester et offrir des solutions au monde agricole et franchir de nombreux obstacles, notamment au niveau législatif et réglementaire. C'est dans cette optique d'information que le Copa et l'IBMA, l'Association internationale des fabricants de biocontrôle, ont organisé, le 7 février dernier au Parlement européen, un symposium pour débattre de la nécessité d'élargir la boîte à outils des agriculteurs.

MARIE-FRANCE VIENNE



Un symposium animé par plusieurs orateurs et de nombreuses questions sur le développement des outils à disposition des agriculteurs européens

Cette réunion, qui s'est tenue sous l'égide de l'ancien Premier ministre et Président de la Public Advice International Foundation Mark Eyskens, s'inscrit dans le prolongement de la nouvelle feuille de route pour la période 2018-2025, signée entre le Copa et l'IBMA en septembre 2018, et qui a pour objectif de simplifier la réglementation européenne relative aux produits de biocontrôle et augmenter leur disponibilité auprès des agriculteurs.

Gestion plutôt qu'éradication

Pour rappel, les produits de biocontrôle protègent les plantes contre des stress biotiques. Ils utilisent les mécanismes et interactions naturels. Leur principe est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication. Les produits de biocontrôle utilisent des mécanismes naturels contre les ennemis des cultures, en alternatives aux pesticides chimiques : des macro-organismes, tels des insectes mangeurs de pucerons, des micro-organismes comme des bactéries tueuses de champignons, des médiateurs chimiques, comme des hormones sexuelles qui désorientent les insectes, ou encore des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Obstacles réglementaires

Les deux organismes regrettent que les fabricants de solutions de biocontrôle se soient heurtés à des obstacles lorsqu'ils ont tenté de mettre leurs produits sur le marché. Le Copa et l'IBMA avaient également annoncé en septembre 2018 la création d'une nouvelle plateforme réservée à la veille réglementaire dans une volonté de travailler de concert pour garantir que le Parlement européen, la Commission et le Conseil acceptent d'introduire les changements proposés dans le règlement relatif aux produits de protection des plantes. L'IBMA s'est montrée déterminée à faire de la réglementation proportionnée des intrants biologiques durables pour la protection des plantes en collaborant avec toutes les parties pour donner suite aux appels lancés dans le cadre de la proposition de résolution du Parlement avec le soutien des agriculteurs, des organisations intergouvernementales, des ONG et des acteurs de l'industrie.

Plainte auprès du Médiateur

C'est ainsi que l'IBMA a déposé en ce mois de février une plainte auprès du Médiateur

européen contre la Commission pour mauvaise administration concernant l'adaptation du Règlement relatif aux produits phytosanitaires. Son Directeur exécutif a demandé une intervention pour convaincre la Commission d'assurer l'adaptation immédiate de ce texte conformément à son Préambule et aux demandes de la résolution du PE du 15 février 2017 relatif au mécanisme accéléré d'accès aux marchés pour les Produits Phytosanitaires biologiques à faible risque. L'IBMA a également dénoncé le refus de la Commission de répondre aux attentes du PE, du Conseil, des experts scientifiques, des ONG de défense de l'environnement, des agriculteurs et des producteurs de produits phytosanitaires à faible risque. Les produits phytosanitaires biologiques, a indiqué l'IBMA, représentent une part croissante des boîtes à outils des agriculteurs. L'organisation est également convaincue que ce nécessaire changement de réglementation ne peut que profiter à l'UE en lui permettant de rattraper le reste du monde en adoptant l'utilisation de technologies vertes modernes et innovantes. Grâce à cela, les agriculteurs de l'UE seront enfin assurés d'avoir accès à un ensemble d'outils plus durables pour développer des cultures saines et productives dans le cadre de véritables programmes de lutte intégrée, dans lesquels le biocontrôle et les services écosystémiques assurent une production alimentaire résiliente, tout en ayant un impact minimal sur l'environnement et la santé humaine.

Des agriculteurs séduits

Fin janvier, une enquête présentée par l'ailie française de l'IBMA montrait des marges de progrès en termes de notoriété des produits de biocontrôle. 23 % des agriculteurs n'en ont jamais entendu parler, selon un sondage auprès de 542 exploitants lors du semestre 2018. Sur cette proportion, ils sont en réalité 17 % à les employer déjà. Par ailleurs, selon cette même enquête, 44 % des agriculteurs utilisent des produits de biocontrôle. 6 % y ont eu recours par le passé, dont la moitié se disent prêts à y revenir. Parmi les agriculteurs n'utilisant pas de produits de biocontrôle, la quasi-totalité affirme pouvoir se laisser séduire à l'avenir, un sur cinq avec certitude. Le biocontrôle a une bonne image auprès des agriculteurs qui voient parmi ses avantages l'aspect alternatif aux produits conventionnels (65 %), le meilleur respect de l'environnement (61 %), sa contribution à une meilleure image de l'agriculture. Des freins au développement du biocontrôle sont cités : le coût trop élevé (44%),

le manque d'accompagnement et de formations adaptées (41 %), le manque d'efficacité des produits (37 %), de preuves d'efficacité (34%), une gamme trop restreinte (27 %). Le besoin d'accompagnement sur le choix et l'utilisation de ces méthodes alternatives est réclamé par 70 % des agriculteurs. 39 % disent que leur principal fournisseur de phytos ne leur a jamais proposé de produits de biocontrôle.

Les députés en soutien

C'est dire que l'information sur ce type de produits est primordiale. Plusieurs eurodéputés de d'horizons politiques divers ont animé le symposium, avec la participation du représentant du Ministère néerlandais de l'Agriculture et de l'industrie. Une députée européenne a souligné que les pesticides d'origine biologique à faible risque font partie intégrante des outils des agriculteurs en matière de gestion phytosanitaire moderne. L'UE peut montrer la voie sur le marché mondial des pesticides biologiques innovants, en facilitant de ne pas retarder leur développement et leur utilisation. Un eurodéputé a ajouté que le Parlement et toutes les parties prenantes concernées s'accordent sur la nécessité d'une procédure



Coccinelle adulte à proximité d'une colonie de puceron

accélérée immédiate pour les PPP biologiques à faible risque. Il a rappelé le soutien du Parlement dans ce dossier européen en rappelant la collaboration fructueuse entre les Commissions de l'Environnement et de l'Agriculture. Pour un député européen croate, le temps est venu pour un tournant décisif dans le traitement des terres pour l'agriculture. Il a dénoncé la manière dont les terres agricoles ont été traitées pendant des décennies. En raison de l'épuisement des ressources, il a plaidé pour une nouvelle réglemen-

tation tout en espérant que les institutions européennes, les entreprises et les agriculteurs intéressés reconnaîtront le besoin de coopération et de création de synergies qui ouvriront un autre aspect de l'utilisation des terres dans le futur. Si le biocontrôle s'installe dans le paysage, malgré les freins, il reste que l'agriculture doit opérer une transition.

Le Parlement monte au créneau

Le Parlement avait dénoncé, dans une résolution adoptée le 12 février dernier, l'attitude des États membres qui, pour la plupart, ne mettent pas en œuvre la directive européenne de 2009 sur l'utilisation durable des pesticides. Si des progrès ont été accomplis dans la formation des agriculteurs pour mieux pulvériser, très peu a été fait pour promouvoir le développement de méthodes alternatives comme les pesticides à faibles risques et non chimiques. Le PE déplore également que les plans nationaux ne fixent pas d'objectifs et que les solutions de lutte intégrée ne soient pas assez utilisées. La résolution parlementaire propose de fixer clairement un objectif global de réduction, quantitative ou fondée sur les risques, immédiate et à long terme de l'utilisation des pesticides avec des paliers annuels. Le Commissaire à la Santé a assuré aux parlementaires que la Commission demandera aux États membres de modifier leurs plans nationaux pour remédier aux lacunes et a annoncé un nouveau rapport dans le courant de l'année sur les plans révisés. Rappelant que les experts des États membres viennent de valider la mise en place d'indicateurs de risques harmonisés pour les pesticides, il a invité les eurodéputés à, eux aussi, les approuver.

Demande d'investissements

Gardiens de la terre, a pour sa part déroulé le Copa, les agriculteurs européens sont prêts à continuer d'investir dans l'amélioration de la durabilité du secteur. Malgré l'intérêt manifesté par les agriculteurs de l'UE pour appliquer des PPP à faible risque, il regrette le manque de disponibilité de tels produits. Et de plaider en faveur des investissements afin de mettre sur le marché des produits nouveaux et sûrs, adaptés au système agricole de l'UE.

MIS AU POINT AVEC LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



BOVIBLOC® I/Se



Pour augmenter l'immunité de votre bétail



LE PLUS RICHE DU MARCHÉ EN IODE ET EN SÉLÉNIUM

Le BOVIBLOC® I/SE est un bloc de sel enrichi en Iode et en Sélénium

Une équipe de nutritionnistes à votre service

Nicolas LEROY
0478/54.65.24

Mathieu BINET
0497/28.52.94

Damien GREGOIRE
0473/52.33.96

Maxime BERNARD
0498/97.97.60

Romain DEBUYL
0497/55.35.06

**Ets P. LALOUX s.a. - Zoning industriel de Sclayn Anton
5300 ANDENNE - Tél. : 085/84.60.36 - Fax : 085/84.91.09**